

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS À SERRIS

Dans le cadre de la

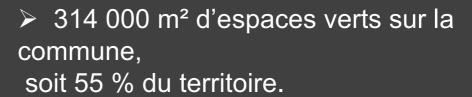
Semaine du Développement Durable du 1er au 7 avril 2010



Les Espaces verts de la ville

Présentation en quelques chiffres





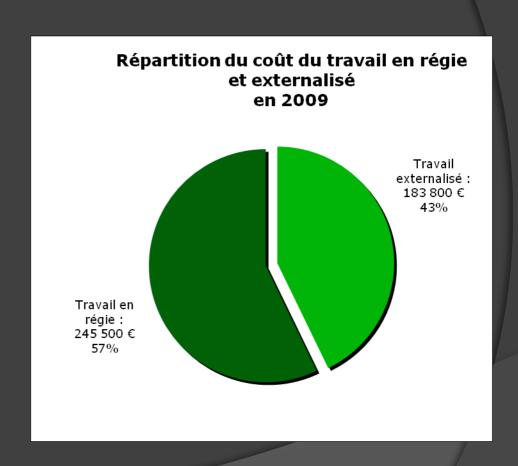
- > 240 100 m² à tondre dont 17 000 m² de terrains de sport.
- > 55 920m² à désherber, tailler, bêcher.
- ≥ 24 623 plantes annuelles à mettre en place en 1 mois et à arroser.
- pour une population croissante de 7 000 habitants,
 Soit 44 m² d'espaces verts publics par habitant.

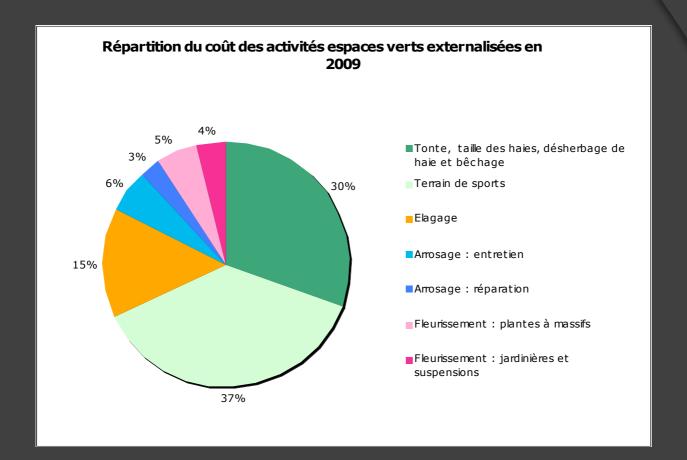


Les moyens humains et le budget

- Les ressources humaines
 - Organisation et gestion
 - 1 agent
 - Espaces verts
 - 2 agents techniques
 - 3 agents d'entretiens
 - Voirie
 - 2 agents d'entretiens
- Le budget annuel 2009

429 300 €
dont
57 % pour le travail en régie et
43 % pour des entreprises
extérieures





Les prestations entièrement externalisées :

- Élagage et soins des arbres,
- Arrosage,
- Entretien des terrains de sports,
- Production de plantes annuelles.

Par cinq Entreprises:



S.A.M.U.sa

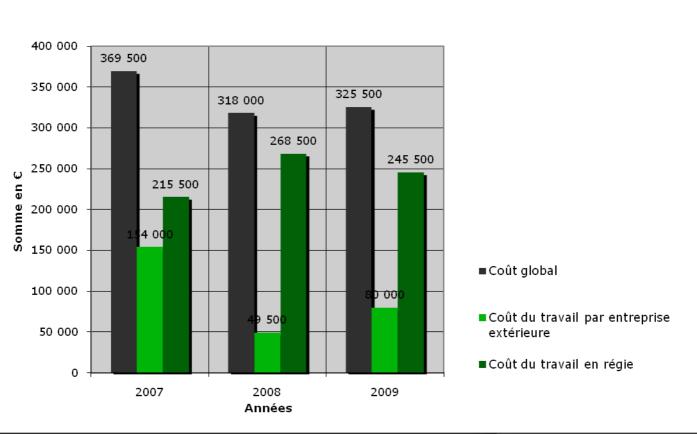




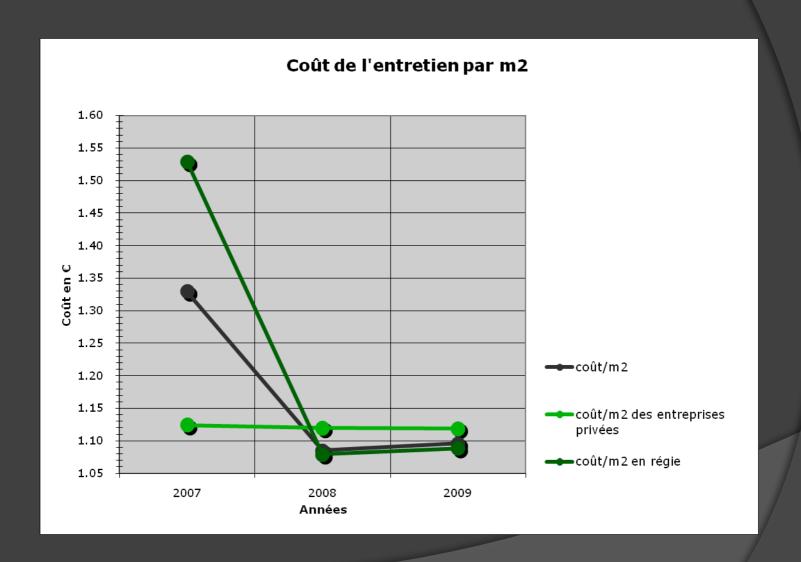
Ets Vion

Évolution des coûts d'entretien





Évolution des coûts d'entretien



- Dans le cadre de l'agenda 21 et de la politique de développement durable, la commune de Serris a menée une réflexion sur ses méthodes de gestion des espaces verts.
- Dans les pages suivantes nous allons vous présenter un état des lieux des méthodes mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui au niveau :
 - Des tontes,
 - Du fleurissement,
 - Du désherbage.
- Les solutions alternatives vers lesquelles
 Serris souhaite s'engager pour les années à venir.



Constats sur les méthodes des années passées

La tonte

42 % des espaces verts est couvert de pelouses.

- oles pelouses étaient :
- tondues à la même hauteur (~8 cm),
- tous les 10 à 15 jours,
- l'herbe ramassée et mise en déchetterie.
- La régie municipale ne peut pas tondre l'ensemble des surfaces car cela représenterai sa seule activité estivale
- Les surfaces les plus vastes ou spécialisées (terrain de sport) sont externalisées, ici en vert clair sur la carte.
- Le ramassage des déchets de tonte génère un coût élevé et plus de temps de travail.



La tonte

- L'ensemble de la tonte est effectué par la régie en 5 jours, par 5 agents avec des « contraintes » d'accessibilité (écoles que les mercredis).
- Les 5 jours correspondent
 à 5 secteurs ici en couleur :
 - 1er jour : secteur rouge
 - 2^{ème} jour : secteur orange foncé
 - 3^{ème} jour : secteur bleu, les écoles
 - 4^{ème} jour : secteur orange
 - 5^{ème} jour : secteur jaune
- L'entreprise privée intervient en 3 à 4 jours pour ses zones, ici en vert clair.



Le fleurissement

- Le fleurissement est réalisé :
- en pleine terre
- en jardinières (bacs et suspensions), essentiellement dans la partie « Bourg ».
- Ces dernières demandent des passages réguliers pour l'arrosage.
- En pleine terre, certains massifs ont un arrosage intégré. Les plantes supportent mieux des interruptions d'arrosage manuel.



Le désherbage

- Le désherbage concerne les surfaces :
 - Minérales comme la voirie,
 - Végétales comme les massifs.



- Depuis 3 ans, la ville de Serris s'est engagée pour la préservation de la nappe phréatique de Champigny par son adhésion au réseau Aqui'Brie.
- En 2009, Serris s'était engagée à réduire l'utilisation des pesticides sur la commune et à ne pas en utiliser dans le cimetière.
- Le bilan de l'année 2009 est supérieur aux espérances car aucun pesticide n'a été utilisé.

Le désherbage

- Le désherbage s'est fait à la main par des agents saisonniers.
- Le passage régulier des balayeuses empêche la venue d'adventices dans les caniveaux.
- La présence de bâche de paillage verte sur certains massifs limite les mauvaises herbes.
- Les résultats esthétiques n'ont pas toujours été probants dans certains quartiers qui se sont sentis délaissés









Les pistes d'améliorations pour les années à venir

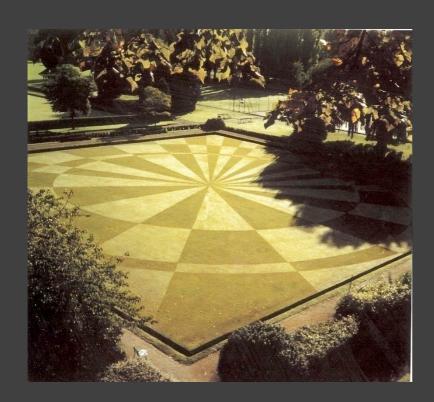
La tonte

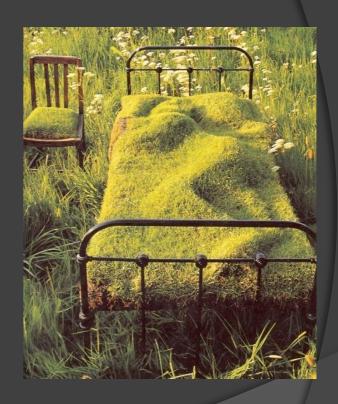
Le gazon joue un rôle important dans l'image de marque car, un gazon bien entretenu met en valeur l'aménagement ou l'activité qui s'y déroule.



Mais pas seulement..

... La pelouse n'apparaît plus seulement comme un objet de prestige mais comme un élément indispensable à notre équilibre psychique et physique.







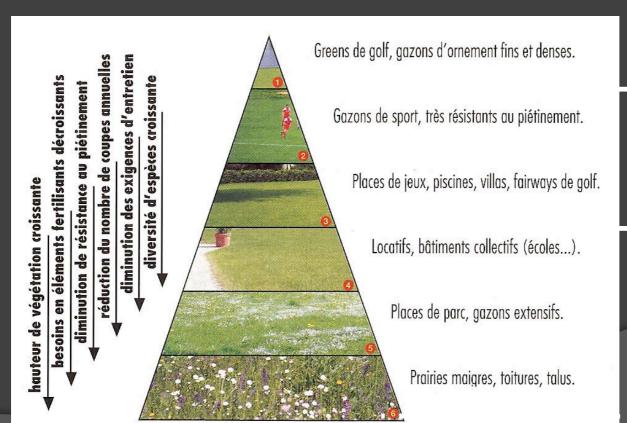
Importance de sa gestion tant au niveau financier que esthétique

Vers Une tonte différenciée

Les gazons ont des utilisations et des rôles différents. Ils ne vont pas s'entretenir de la même manière.



C'est la gestion différenciée.



Situation actuelle Objectif de diversification

La Sectorisation des tontes

- En fonction de :
 - l'image de marque,
 - la fréquentation des sites,
 - la vitesse de déplacement à l'abord des zones à tondre,
 - la nature des espaces.
- Une sectorisation des espaces est proposés avec pour chacun :
 - Une hauteur de coupe,
 - Une fréquence,
 - Un ramassage ou non qui leur sont propre.



Du gazon à la prairie, de la prairie au fleurissement



<u>Pelouse</u>

C'est une surface plantée d'herbes sélectionnées et faisant l'objet d'un entretien systématique, choisi en fonction de l'usage auquel elle est soumise.



Prairie

Terrain couvert d'herbe destinée à l'alimentation du bétail, par pâture ou après fenaison.



Prairie fleurie annuelle
Terrain couvert de
plantes ornementales
essentiellement
annuelles destinées à
l'ornementation.



Pelouse ≠ Prairie ≠ Prairie fleurie

Le Fleurissement

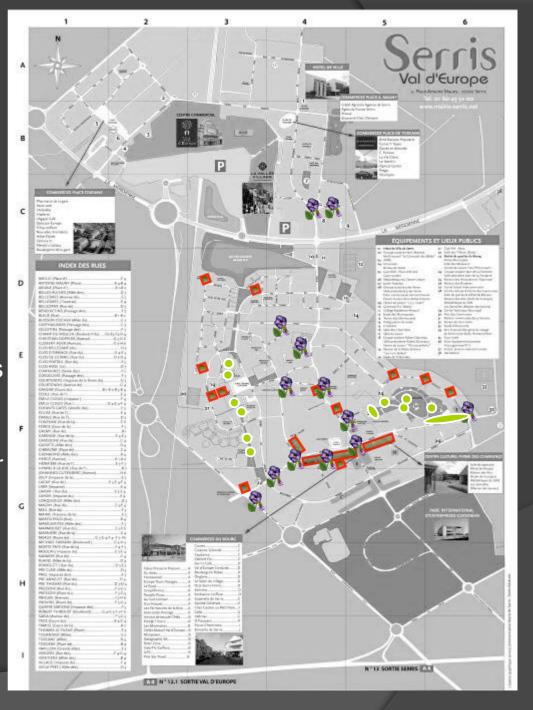


Prairies de fleurs annuelles ~ 500 m² Présentes dans les massifs généralement non surélevées.



Massifs plantés de fleurs annuelles ~ 380 m²
Réservés aux massifs mis en évidence par un édicule ou par sa localisation géographique.

Prairies de fleurs
vivaces - 3 055 m²
Localisation dans les zones
« ingrates » (talus, sous les
arbres).



Répartition des massifs en prairies fleuries annuelles et des massifs plantés

Prairies fleuries annuelles		Massifs plantés en fleurs annuelles				
Lieux	Surface	Lieux	Surface			
Rond point de la rue de la Fontaine	18	Cimetière	13			
Rue du Marmouset	22	Intersection Rue de la Fontaine / route de Meaux	12			
Rue du Clos de l'orange	10	Rue de Magny	11			
Parvis du GS2 et la cantine	18	Place Gibraltar	22			
Rue Buisson Cocher	11	Devant le GS 3	27			
Rue du Clos Rose	10	Rond point de la Route de Meaux	25			
Salle des Charmilles	10	Route de Meaux	19			
Route de Meaux	121	Salle du Lavoir	10			
Rue de Lagny	50	Intersection Rte de Meaux / rue de Lagny	25			
La Charrette de la route de Meaux	38	Face à la Brocante	96			
Devant la médiathèque route de Meaux	90	Intersection Rte de Meaux / bd Champ du Moulin	46			
Rue de la Morte Paye	14	Intersection Rte de Meaux / rue Morte Paye	37			
Face à la boulangerie	20	Église	19			
Devant la police Municipale	27	Parvis de la Mairie du Bourg	20			
Au pied de la haie du monument aux morts	38					
TOTAL Surface	497	TOTAL surface	382			
	57 %		43%			

Coût prévisionnel de l'installation et de l'entretien des Prairies Vivaces

Les Pairies de fleurs Vivaces (en moyenne : 16,20 € /m?en entretien uniquement dont en ressources humaines)								
	M?	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Parc des Communes	2 514	55 012 €	55 012 €	30 576 €	18 358 €	9 194 €	3 085 €	
Coulée verte	541	11 838 €	11 838 €	6 580 €	3 950 €	1 979 €	664 €	
Coût des pairies de fleurs Vivaces	3 055	66 850 €	66 850 €	37 155 €	22 308 €	11 173 €	3 749 €	
Coût des pairies de fleurs Vivaces au m?		22 €	22 €	12€	7€	4 €	1 €	
	_	•	·	<u>.</u>	•	·	-	

Les prix mentionnés ci-dessus représentent le coût de main d'œuvre pour désherber de manière sélective les prairies afin d'obtenir des prairies maigres esthétiques, avec de belles floraisons.

Le coût est dégressif chaque année car quand le désherbage est fait avec méthode, sans retourner le sol, il demande moins de temps.

Le choix de la commune pour cette année, est de ne pas désherber les prairies de fleurs vivaces; sauf l'enlèvement d'invasives type chardon, rumex...

Deux fauchages seront réalisés dans l'année.

De ce fait, on peut considérer que le coût d'entretien au m² tombe à 1€

Coût prévisionnel d'installation du fleurissement pour 2010



Les Prairies d'Annuelles (10,20 €/m?pour la fourniture et la plantation)							
	М?	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rond point de la rue de la Fontaine	18	227 €	233 €	239 €	244 €	250 €	257 €
Rue du Marmouset	22	278 €	285€	292 €	299 €	306 €	314 €
Rue du Clos de l'orange	10	126 €	129 €	133 €	136 €	139 €	143 €
Parvis du GS2 et la cantine	18	227 €	233 €	239 €	244 €	250 €	257 €
Rue Buisson Cocher	11	139 €	142 €	146 €	149 €	153 €	157 €
Rue du Clos Rose	10	126 €	129 €	133 €	136 €	139 €	143 €
Salle des Charmilles	10	126 €	129 €	133 €	136 €	139 €	143 €
Route de Meaux	121	1 528 €	1 565 €	1 603 €	1 643 €	1 683 €	1 725 €
Rue de Lagny	50	632 €	647 €	663 €	679 €	696 €	713 €
La Charrette de la route de Meaux	38	480 €	492 €	504 €	516 €	529 €	542 €
Devant la médiathèque route de Meaux	90	1 137 €	1 164 €	1 193 €	1 222 €	1 252 €	1 283 €
Rue de la Morte Paye	14	177 €	181 €	186 €	190 €	195 €	200 €
Face à la boulangerie	20	253 €	259 €	265 €	272 €	278 €	285 €
Devant la police Municipale	27	341 €	349 €	358 €	367 €	376 €	385 €
Au pied de la haie du monument aux morts	38	480 €	492 €	504 €	516 €	529 €	542€
Coût des prairies fleuries annuelles	497	6 277 €	6 429 €	6 586 €	6 747 €	6 913 €	7 084 €



Les massifs plantés de fleurs annuelles (19 plantes / m?soit de fourniture : 28,50€/m?- hors main d'œuvre de plantation)

	M?	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cimetière	13	371 €	382 €	393 €	405€	417 €	430 €
Intersection Rue de la Fontaine / route de Meaux	12	342 €	352 €	363 €	374 €	385 €	396 €
Rue de Magny	11	314 €	323 €	333 €	343 €	353 €	363 €
Place Gibraltar	22	627 €	646 €	665 €	685 €	706 €	727 €
Devant le GS 3	27	770 €	793 €	816 €	841 €	866 €	892 €
Rond point de la Route de Meaux	25	713 €	734 €	756 €	779 €	802 €	826 €
Route de Meaux	19	542 €	558 €	574 €	592 €	609 €	628 €
Salle du Lavoir	10	285 €	294 €	302 €	311 €	321 €	330 €
Intersection Rte de Meaux / rue de Lagny	25	713 €	734 €	756 €	779 €	802 €	826 €
Face à la Brocante	96	2 736 €	2 818 €	2 903 €	2 990 €	3 079 €	3 172 €
Intersection Rte de Meaux / bd Champ du Moulin	46	1 311 €	1 350 €	1 391 €	1 433 €	1 476 €	1 520 €
Intersection Rte de Meaux / rue Morte Paye	37	1 055 €	1 086 €	1 119 €	1 152 €	1 187 €	1 222 €
Église	19	542 €	558 €	574 €	592€	609 €	628 €
Parvis de la Mairie du Bourg	20	570 €	587 €	605 €	623 €	642 €	661 €
Coût des massifs plantés en fleurs annuelles	382	10 887 €	11 214 €	11 550 €	11 897 €	12 253 €	12 621 €

 COUT TOTAL DU FLEURISSEMENT
 17 164 €
 17 643 €
 18 136 €
 18 644 €
 19 167 €
 19 705 €

Disponible au budget

20 000 €

Le désherbage

Pour les surfaces minérales, la régie municipale va se doter:

 De brûleur à gaz, la chaleur de la flamme fait exploser les cellules des plantes. Elles se dessèchent progressivement.



 D'un désherbeur mécanique, la machine « gratte » la partie superficielle du sol afin de déraciner les plantes. Elle est utilisée pour les cheminements en sable ou en gravier.



Le désherbage

Pour les surfaces végétales, la régie municipale va progressivement utiliser des paillages organiques.

- Les paillages peuvent provenir du broyage de bois lors de la taille des végétaux,
- •Pour les plantes annuelles à massifs, le broyat de bois n'est pas adapté. La régie municipale mettra en place de la paillette de graminée.

De cette manière, la ville de Serris souhaite limiter sa consommation d'eau d'arrosage ainsi que ses interventions de désherbage.







L'arrosage des massifs

Dans les années passées, l'arrosage se faisait avec une tonne à eau, là où il n'y avait pas d'arrosage automatique. Ces travaux mobilisaient un agent chaque jour pendant la période estivale.



En plus des paillages, cette année, la municipalité fait ajouter aux compositions florales un rétenteur d'eau de composition biologique qui amende le sol.







La plaquette d'information

Les Engagements pour 2010



La Gestion Différenciée à Serris

Serris, des jardiniers municipaux plus verts!



Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la ville de Serris a signé la Charte du Champigny en 2006.

S'engageant ainsi dans une démarche d'abandon des pesticides, la municipalité s'oriente vers la mise en place d'une gestion différenciée de ses espaces verts.

PRINCIPE:

- Réaliser des travaux d'entretien des espaces verts dans le respect de l'environnement, sans produit chimique, afin de respecter les biotopes et de favoriser la biodiversité dans les zones urbaines.
- Agir en adéquation avec la prospérité et les besoins naturels des végétaux.
- Adapter les interventions aux spécificités des végétaux.
 Certains tolèrent des passages très répétés, d'autres moins.
- Ajuster la gestion selon l'usage des lieux. Un terrain de sport nécessite une tonte hebdomadaire alors que des talus routiers n'ont besoin que d'une à deux fauches par an.
- Maîtriser et optimiser les coûts d'entretien.



MISE EN PLACE:

UN SEMI DE PRAIRIES FLEURIES

Cette année, les plantes annuelles (pétunias, géraniums...) seront réservées pour les jardinières et certains massifs. Ailleurs, les prairies fleuries annuelles qui demandent peu d'eau et peu d'entretien une fois semées, seront installées progressivement.



Prairies fleuries annuelles

UN RETOUR AUX PRAIRIES "SAUVAGES" DANS LES PARCS ET JARDINS

Les fleurs des champs pourront s'exprimer sur notre commune. Les fossés du Parc des Communes et certaines zones de la Coulée Verte ne seront plus tondues régulièrement mais fauchées une fois par an. Ainsi, les "herbes folles" vont favoriser l'installation de la biodiversité de vos espaces verts et créer un véritable décor champêtre.

UN PAILLAGE DES MASSIFS ET DES ESPACES FLEURIS

Afin de favoriser le bon développement des végétaux et limiter la consommation d'eau d'arrosage, des paillages organiques type broyat de bois vont être mis en place au pied des haies et dans les massifs de fleurs, en suivant un plan pluriannuel.





La Gestion Différenciée à Serris

UN DÉSHERBAGE ALTERNATIF POUR LES VOIRIES

Depuis 2006, la commune s'est engagée à diminuer l'utilisation de ses produits chimiques tels que les désherbants. En 2009, la régie municipale n'a utilisé aucun produit.

Ainsi, pour chaque espace, la place de la mauvaise herbe est analysée, avec comme premières questions: cet endroit, son utilisation, sa fréquentation nécessite-il un désherbage? Peut-on laisser se développer ces herbes en limitant leur expansion, leur taille...? S'il s'avère que les mauvaises herbes doivent être détruites, nous réalisons un désherbage mécanique pour préserver les sols et les cours d'eau de toute pollution chimique.



Hôtel de Ville de Serris

2 Place Antoine Mauny - 77700 Serris
Tél.: 0160435200 / Fax: 0160430813
Élu référent: M. Philippe Richard, Maire Adjoin

délégué aux Travaux.

Pour plus d'informations: Services Techniques - Mairie du bourg 12, rue Émile Cloud - 77700 Serris

> www.mairie-serris.net Tél.: 0160436681

DES OUTILS DE TRAVAIL PLUS RESPECTUEUX

La régie municipale passe à l'électrique. Pour diminuer l'impact de l'homme sur l'environnement avec ses émanations de CO2, la ville de Serris choisit de s'équiper de véhicules moins polluants.



Dans le cadre du désherbage alternatif, la suppression des mauvaises herbes se fera avec un désherbeur mécanique pour les allées gravillonnées. Ailleurs, l'utilisation de brûleurs à gaz complétera l'utilisation de la traditionnelle binette.



Ce nouveau mode de gestion des espaces verts permet de:

- Ramener la nature en ville
- Améliorer la qualité de vie en diversifiant les qualités paysagères
- Poursuivre une démarche d'abandon des pesticides et ainsi bénéficier d'effets positifs sur la santé
- Favoriser la biodiversité
- Réduire la pollution des sols, des eaux et de l'air
- Rationaliser l'affectation des ressources nécessaires (humaines, financières et naturelles)
- Impliquer les Serrissiens à la protection et la préservation de l'environnement





La communication *In Situ*

Des panneaux informatifs seront mis en place au niveau des zones expérimentales de gestion différenciée des espaces verts.

